



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 3 octobre 2023
19h30 - 22h

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

<u>PARTICIPANT·E·S</u>	BALLITRAN Stessy <i>Animatrice Maison Citoyenne EN JACCA</i>	CALVIGNAC Laurent	CARSOULE Adeline <i>Responsable Maison Citoyenne EN JACCA</i>
	COHEN Anne-Lise <i>Correspondante de quartier</i>	DONNART Olivier <i>Responsable Pôle Espaces Publics</i>	DUPONT Elisabeth
	DUPONT Yves	MCQUILTON Romy <i>Conseillère déléguée Coordonnatrice Comité de quartier EN JACCA-MAROTS</i>	ORTEGA Jean-Pierre
<u>EXCUSÉ·E·S</u>	BECHARD Aurore DROUIN Anouk HAMADOUCHE Isabelle MONCELET Enzo	BONNAFOUS-ACQUITTER Davina FANJEAU Armand LEFEVRE Ludovic OUKIZ Khalid	CAMPERVEUX Florence FANJEAU Nicolas MEGA Dimitri TABEY-BEUVELOT Sandrine

Ordre du jour

- Présentation plan de plantation 2023 -secteur 3-
- Parc des Marots
- Bilan WCUD
- Animations à venir
- Questions diverses
- Tableau synthèse

I. Présentation du plan de plantation 2023 - secteur 3-

O. DONNART, Responsable du Pôle Espaces Publics présente aux membres du Comité de quartier le plan de plantation de l'année 2023. La Ville de Colomiers est découpée en 5 secteurs pour la gestion des espaces publics, le secteur 3 concerne le territoire du Comité de quartier EN JACCA-MAROTS.

Dans le cadre du renouvellement du patrimoine arboré, sur la dernière décennie, la ville renouvelait entre 300 et 400 arbres sur son territoire. Parallèlement, lors des travaux entretiens, il était supprimé de 200 à 250 arbres environ. Le renouvellement effectif de nouveaux arbres sur la commune s'élevait donc à environ 200 arbres.

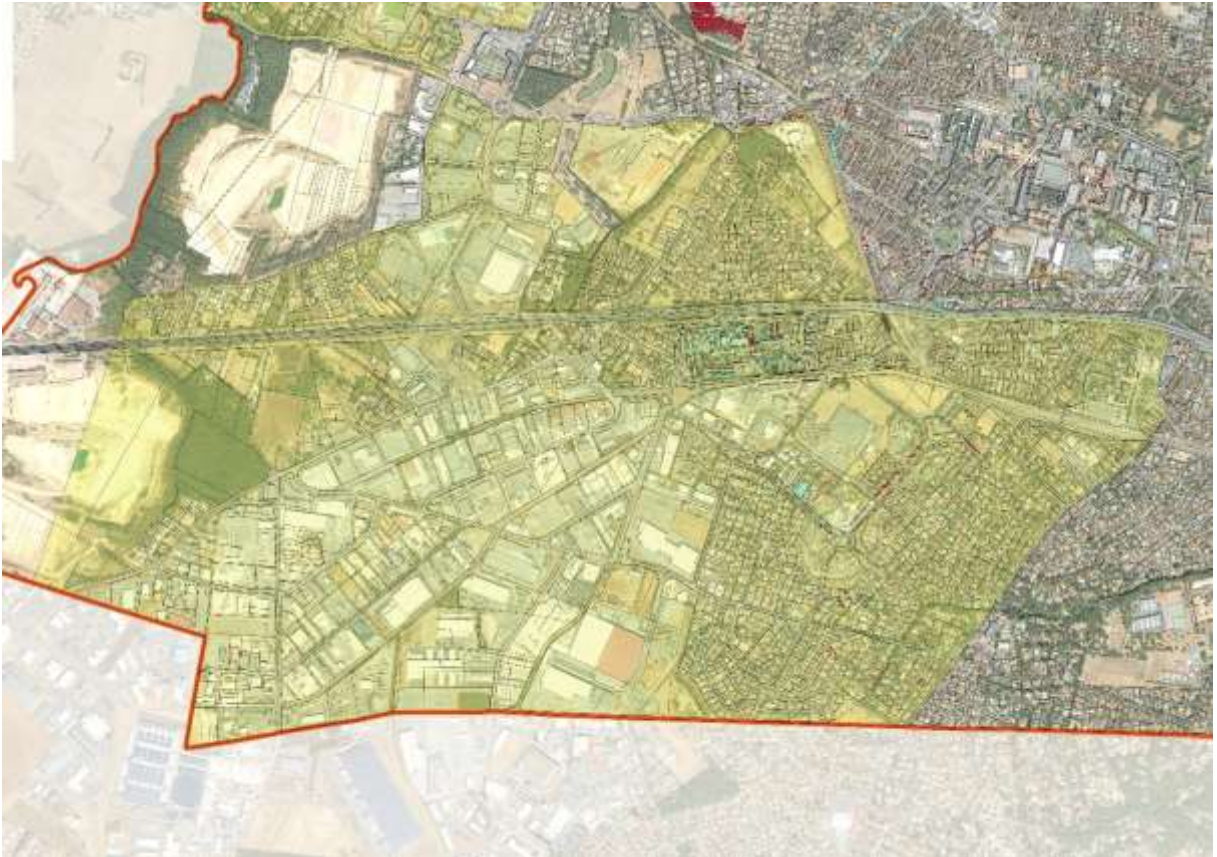
L'année dernière, la Municipalité a affirmé la volonté de renforcer le patrimoine arboré de la commune, en initiant l'année 2023 « Année de l'arbre ». Cela s'est traduit par des plantations conséquentes et un renfort de moyens pour l'entretien du patrimoine existant. 1000 arbres ont été plantés à l'échelle de la commune de décembre 2022 à mars 2023. Cet hiver sont prévus en programmation de plantation presque 1100 arbres. Tous les travaux sont faits en régie directe.

Un arbre, une fois planté, a besoin d'être accompagné pendant 3 ans afin de favoriser son enracinement et son adaptation au terrain. Le rythme de plantation s'étant accru cela nécessite par exemple pour l'année 2024 d'arroser les 400 arbres nouvellement plantés en 2022, plus les 1000 arbres de 2023 et les 1100 arbres de 2024, ce qui induit une moyenne de 2500 arbres à arroser à l'échelle de la ville. Le besoin en eau à chaque arrosage est d'environ 200l d'eau par arbre. Les épisodes caniculaires contraignent la gestion de ces plantations. Même si la pluviométrie importante du printemps 2023 a aidé, l'arrière-saison très sèche est une difficulté.

La gestion de la ressource en eau pour une ville comme Colomiers nécessite une réflexion et une adaptation pour avoir un bon usage de l'eau. Afin de s'adapter à ces contraintes, la Ville a pris différentes mesures :

- Arrêter le fleurissement de la ville car gourmand en eau dans la phase culture et dans la phase de plantation. Le fleurissement de la ville répond à des objectifs esthétiques. Le choix de favoriser l'arbre dans la ville répond à l'objectif de favoriser les îlots de fraîcheur et a du sens dans la gestion de l'eau à l'échelle de la ville.
- L'arrosage des gazons est également arrêté. Il reste quelques endroits en arrosage automatique notamment au niveau des ronds-points car cela accompagne également les arbres présents. Toutefois, ces arrosages devraient cesser car les arbres présents ont pu développer un système racinaire profond permettant leur autonomie.

La Ville dispose d'une cartographie précise pour son patrimoine végétal, un suivi sanitaire cartographié est fait par le Pôle Espaces Publics.



Secteur 3 - Ville de Colomiers

Dans le cadre de la compensation des travaux du métro, TISSÉO a demandé à la ville les endroits à privilégier dans les secteurs 1 et 3 de la ville pour les plantations d'arbres -secteurs dans l'emprise du métro-. Pour le secteur 3, l'avenue des Marots a été ciblée, elle a donc pu bénéficier dans ce cadre de plantations cette année. L'achat des plants et l'entretien est assuré par TISSÉO.



Plantations arbres 2023 avenue des Marots

Pour cette saison hiver 2023-2024, il est prévu de planter 321 arbres sur le secteur 3.

120 arbres seront plantés sur le secteur EN JACCA. En effet, un grand projet de rénovation urbaine est en cours dans ce quartier, avec un volet « Habitations » porté par le bailleur social ALTÉAL et un volet « espaces publics » porté par la ville accompagnée de Toulouse Métropole. L'ambition du volet « espaces publics » du projet de rénovation du quartier est de repenser l'espace, de désimperméabiliser les sols, et de purger les enrobés vieillissants et inutilisés notamment l'ancien terrain de basket. Le city-stade va être rénové, une aire de fitness, sera implantée en proximité, l'aire de jeux sera modifiée.

Ces nouveaux aménagements issus de la concertation mise en œuvre en 2022 amènent à repenser les cheminements. Afin de créer des îlots de fraîcheurs, les plantations sont renforcées notamment en pied d'immeuble permettant d'éviter que la chaleur accumulée par le goudron ne se répercute sur l'habitat. La trame d'espace vert existante sera conservée pour conserver la fraîcheur en pied des arbres. L'objectif est d'augmenter les parcelles d'espaces verts.



Réaménagements des espaces publics et plantations prévues secteur EN JACCA

- Arbres plantés hiver 2023
- Arbres à la plantation hiver 2024

Durant la campagne de plantation de novembre 2022 à mars 2023, 30 ou 40 arbres ont été plantés sur les parkings d'EN JACCA.

R. MCQUILTON précise qu'une attention particulière est donnée aux écoles. Effectivement, pour les écoles, il est nécessaire d'éloigner la proximité des passants et de les protéger de la chaleur en favorisant les portées d'ombres sur les bâtiments. Pour l'école maternelle Simone

Veil -EN JACCA, sera donc plantée en proximité une haie d'arbres afin d'être dans la continuité du massif.

Y. DUPONT souligne que l'ancienne voie de chemin de fer en proximité de ce quartier est assez repoussante. Lors du dernier World Clean Up Day de nombreux déchets ont été ramassés à cet endroit, il n'est pas sûr que la plantation d'arbres améliorerait les choses.

O. DONNART précise que le secteur de l'ancienne voie ferrée est soumis à réflexion par les services et Toulouse Métropole. En effet, avec l'arrivée du métro et les projets de transformations des mobilités structurants induits, ce secteur est assujéti à des arbitrages entre les partenaires impliqués -Ville de Colomiers, TISSÉO, TOULOUSE METROPOLE-. À ce stade, rien n'est arrêté, les services ne manqueront pas d'en informer le Comité de quartier.

Des précisions sont demandées sur différents endroits du territoire du Comité de quartier. Y. DUPONT note que le parvis de l'école Simone VEIL est très minéral et représente un véritable « point chaud ». O. DONNART précise que sur le parvis des études sont en cours auprès des services de Toulouse Métropole. Une proposition de planter des arbres et des arbustes pour diminuer la partie minérale est en cours de construction.

⇒ *En attente de retour de la Métropole.*

Concernant l'avenue du Louron, il sera nécessaire de sûrement remplacer les magnolias qui souffrent des épisodes de chaleurs. De plus, les trottoirs abîmés par les systèmes racinaires des micocouliers vont être convertis en espaces engazonnés. Les travaux sont prévus par Toulouse Métropole en janvier-février 2024.

⇒ *En attente de retour de la Métropole.*

Le Pôle Espaces Publics accompagne très souvent les modifications de voiries faites par Toulouse Métropole. Les programmes de désimperméabilisation des sols sont très nombreux et cela nécessite de la part du Pôle Espaces Publics d'être proactif sur les projets à venir. O. DONNART présente différents projets de travaux prévus sur le secteur 3.

- **Boulodrome de Piquemil**



Le terre-plein central était en minéral avec des arbres avec beaucoup d'échaudures et en fin de vie. Ils ont été retirés et remplacés par de nouveaux arbres avec du lierre en pied pour les protéger, recréant ainsi un espace plus frais. La création d'une nouvelle piste cyclable avec un nouveau quai-bus par Toulouse Métropole a amené à purger l'entrée du parking attenante à la voie et à favoriser la continuité du petit bois en partie supérieure en plantant des arbres dans l'espace vert et sur le chemin condamné.

E. DUPONT relève que la petite place Allée F. MISTRAL est très peu utilisée car extrêmement minérale. Elle représente un véritable « point chaud » dans le secteur. O. DONNART précise que cette place est à l'étude car elle est surdimensionnée.

⇒ *En attente d'informations*

- L'EHPAD Anne Laffont

L'EHPAD Anne Laffont a sollicité le Pôle Espaces Publics pour renforcer le couvert végétal des jardins.



Plan de plantation EHPAD Anne Laffont

- Bassin de rétention Rond-Point de l'Olivier

Ce plan de plantation a été construit en tenant compte des constats établis sur site avec les membres du Comité de quartier.

O. DONNART précise que les plantations se feront essentiellement en bordure de bassin. Il est prévu de tester des plantations en cœur de bassin en sachant que les terres sont pauvres. Le cahier des charges du Comité de quartier a été respecté, 3 paulownias sont prévus à la plantation. En complément, 3 bancs vont être installés le long du chemin des terres.

R. MCQUILTON demande des précisions sur ce projet. En effet, le projet initial était plus ambitieux avec la mise en œuvre d'un sentier botanique, et l'installation d'une ruche par exemple. Y. DUPONT rappelle qu'à cet endroit il y a plusieurs projets :

- ⇒ Un projet plus ancien avec le réaménagement du chemin des terres jusqu'à l'ancienne voie ferrée en voie verte. Celui-ci est suspendu dans l'attente des études en cours à cet endroit.

⇒ En complément, le projet de réaménagement du bassin de rétention a émergé en s'adaptant aux contraintes du terrain -terres pauvres-, et à la fonction du bassin de rétention.

O. DONNART informe qu'un projet participatif de jardin botanique est possible avec l'EHPAD, beaucoup d'espace est disponible dans l'espace vert de l'EHPAD. La Directrice souhaite développer un jardin ouvert vers l'extérieur au sein de son établissement. Ce type de projet peut créer du lien entre les habitants du quartier, les résidents de l'EHPAD, l'école et la Maison Citoyenne.

A. CARSOULE, Responsable de la Maison Citoyenne d'EN JACCA, est intéressée pour participer à ce projet. En effet, le périmètre d'action de la Maison Citoyenne n'est pas circonscrit au seul territoire d'EN JACCA, des liens existent déjà avec l'EHPAD dans l'organisation d'actions.

⇒ *Une rencontre est à organiser avec la Directrice de l'EHPAD, le Comité de quartier et la Maison Citoyenne pour partager autour de ce projet de jardin.*



E. DUPONT rappelle qu'il avait été évoqué l'installation de jachères fleuries dans l'espace public. O. DONNART explique que ce type de plantations ne fonctionne pas. Le renouvellement des fleurs d'une année sur l'autre n'est pas efficace. La ville, depuis une dizaine d'année met en place une gestion différenciée des espaces verts -moins voire plus de tontes-. Il est constaté l'éclosion d'espèces indigènes comme les orchidées sauvages par exemple et une reproduction végétale plus pérenne.

A-L COHEN rappelle la proposition de pouvoir organiser un chantier participatif de plantation pour le bassin de rétention. La livraison des arbres est prévue semaine 6 2024, début février. L. LEFEVRE, membre du Comité de quartier et parent d'élève à l'école S. VEIL, s'est rapproché de M. POIROT, Directeur de l'ALAE pour lui présenter le projet. Il a également été partagé avec la Maison Citoyenne EN JACCA, le projet de customisation des tuteurs. Ces deux structures souhaitent s'associer avec le Comité de quartier pour construire ces actions.

O. DONNART informe que les tuteurs seront livrés fin novembre. Il propose d'accompagner les structures sur l'identification des arbres afin de créer un arboretum dans le bassin de rétention. S. BALLITRAN demande s'il est possible de venir sur le temps de la plantation avec le public. O. DONNART informe que le responsable du secteur peut être à disposition pour informer de l'action en cours, et qu'il est tout à fait possible d'accueillir du public sur le chantier.

⇒ *Une rencontre est à organiser avec le Directeur de l'ALAE, le Comité de quartier et la Maison Citoyenne pour partager autour de ces actions.*

Pour l'année 2024, le prévisionnel des plantations est déjà en cours d'élaboration. Pour l'instant, il en est prévu très peu pour le secteur 3. O. DONNART invite le Comité à identifier des besoins et à revenir vers lui en mars-avril 2024 pour les soumettre.

E. DUPONT rappelle des points en suspens : le chemin de la Nasque et l'avenue des Marots. Pour le chemin de la Nasque, il est en cours d'étude. En effet, cet endroit est complexe, des problématiques de liaison entre la zone d'activités notamment le passage vers la Z.I PAHIN sont identifiées. Concernant l'avenue des Marots, la fiche-projet réalisée par le Comité de quartier sera renvoyé au Pôle Espaces Publics pour étude et une intégration au plan 2024.

O. DONNART informe qu'actuellement des genres et espèces d'arbres meurent sur le territoire communal. C'est une conséquence de la sécheresse 2022. En effet, les végétaux ont une force d'inertie, et peuvent montrer des signes de faiblesse bien après la cause. Cette année, le taux de mortalité des arbres entre 10 et 80 ans est multiplié par 2, notamment pour les charmes et les bouleaux.

L. CALVIGNAC demande des précisions sur la gestion de la ressource en eau. Malheureusement, la collectivité n'utilise que de l'eau potable car dépourvue d'une proximité à un cours d'eau et n'a pas de système de récupération des eaux de pluies sur les toitures des bâtiments publics. Les services étudient la mise en œuvre de ce principe pour le Centre Technique Municipal mais le coût d'investissement ne doit pas dépasser le coût d'achat au litre d'eau. Aujourd'hui, la collectivité paye 1€10cts le m³ d'eau. Une vigilance accrue est portée sur le rapport coût économique et coût écologique. La volonté de privilégier l'arrosage uniquement des arbres affirme la prise en compte de ce coût écologique.

Une précision est demandée concernant les transformations de voiries, à savoir si au niveau de la Métropole et des projets routiers il n’y aurait pas de projets concernant la transformation des voiries en voiries perméables à l’eau. O. DONNART précise que sur les trottoirs une attention particulière est faite pour que les eaux de pluies se déversent sur les espaces verts et non dans le réseau d’eaux pluviales. Concernant les routes, il n’est pas envisageable d’appliquer ce même système car les eaux des routes sont chargées en hydrocarbures. L’installation de bassin de décantation et de bassin déshuileur représente un investissement lourd. Aujourd’hui, le rapport coût fourniture en eau/investissement pour la récupération des eaux n’est pas rentable. Pour information, les eaux « sales » de l’espace nautique Jean VAUCHÈRE seront dorénavant dédiées aux balayeuses de la ville.

- **Bassin de rétention en limite de Tournefeuille**



Des plantations sont également prévues pour renforcer le patrimoine végétal de ce bassin. L’entretien est à l’identique du bassin des Marots : une tonte en bordure de bassin et le cœur de bassin qui reste en gestion naturelle avec un fauchage deux fois par an.

En conclusion, O. DONNART invite le Comité à être force de proposition sur le repérage des îlots de chaleur et les endroits à désimperméabiliser dans leur territoire. Il rappelle que la prise en compte des demandes dépend des budgets de la métropole et de leur priorisation.

⇒ *Le Comité de quartier va recenser les îlots de chaleur dans son territoire.*

II. Parc des Marots

Installation d'une table PMR avec deux plateaux de jeux : jeu de dames et jeu d'échecs. L'installation est prévue semaine 44, du 30 octobre au 3 novembre.

III. Bilan World Clean Up Day

Y. DUPONT fait un retour rapide de l'action World Clean Up Day du 16 septembre dernier. Cette année, le Comité avait souhaité organiser sa brigade de ramassage le samedi après-midi en espérant pouvoir mobiliser plus de monde sur cette action. Force est de constater, qu'il y avait moins de participants que l'année dernière.

S. BALLITRAN présente le bilan pour la Maison Citoyenne. La brigade organisée le mercredi 13 septembre a mobilisé son public, concernant le samedi après-midi, la chaleur de cette journée a pu représenter un frein à la participation.

Y. DUPONT présente une action du 1^{er} Comité de quartier. Une brigade verte « Springs Clean » a été organisée en dehors de la manifestation World Clean Up Day. Elle s'est tenue au printemps avec un espace de stands d'animation et de sensibilisation aux déchets installé dans le parc des Marots. L'organisation concomitante d'une brigade verte adossée à un espace d'animation avait pu mobiliser du public.

⇒ *Au travers des échanges avec l'équipe de la Maison Citoyenne le 16 septembre dernier, le Comité envisage d'organiser ce type d'action au printemps 2024 en partenariat avec la Maison Citoyenne.*

A. CARSOULE, informe que devant la Maison Citoyenne un chariot de récupération des canettes est installé au profit de l'association K'NET Partage.

K'NET PARTAGE est une association loi 1901 caritative à but humanitaire, social et environnemental qui a pour vocation d'aider les enfants vulnérables en France et à l'étranger. K'NET PARTAGE encourage la collecte des canettes usagées et leur valorisation par leur revente auprès des recycleurs. Le produit de la valorisation est redistribué à des associations, des écoles, des familles et institutions afin d'aider des enfants vulnérables.

Bilan World Clean Up Day 2023

WCUD 13 septembre 2023	Tri sélectif	Ordures ménagères	Verre	Canettes	Nombre de participants
MC RAMASSIERS	8 kg	8 kg		2 kg	17 enfants
MC NASPE	2,7 kg	3 kg	0,2 kg	0,5 kg	9 enfants 7 ados
MC VAL D'ARAN	3 kg	7 kg	0,5 kg	1 kg	11 dont 9 enfants
MC SEYCHERON	10,5 kg	14,5 kg	6,5 kg	1,5 kg	16 enfants 3 ados 2 adultes
MC EN JACCA	8 kg			200g	5 participants (enfants, ados, adultes)
MC SAINT EXUPERY	2,5 kg	2 kg	1 kg	1 kg	14 enfants
Ecole LAMARTINE	3 kg	5 kg			2 adultes
TOTAUX	37,7 kg	39,5 kg	8,2 kg	6,2 kg	86 participants

Poids total des Déchets : 91,6 kg

WCUD 2023

WCUD 16 septembre 2023		Tri sélectif	Ordures ménagères	Verre	Canettes	Nombre de participants
Ramassiers / Cabirol	Matin	11 kg	6 kg	14 kg	3 kg	18
Hauts de Colomiers	Bassac	22 kg	50 kg	1,5 kg	2 kg	11
	Chemin de Gramont	11 kg	15 kg + 1 pneu	24 kg	10 kg	18 dont 5 enfants
Centre	Matin	39 kg	39 kg	71 kg	-	12
Le Perget	Matin	7 kg	87 kg	13 kg	4 kg	61
Est le Village	Matin	49 kg	64 kg	18 kg	10 kg	35
En Jacca / Marots	Après midi	8 kg	62 kg	2 kg	3 kg	20
Association des commerçants du Perget*	Matin	16 kg	61,2 kg	18 kg	-	28
TOTAUX		163 kg	384,2 kg	161,5 kg	32 kg	203 personnes

Poids total des Déchets : 740,7 kg

*ont participé Leroy Merlin/Boulangier/MC Donald/Petit perget/Décathlon

La Maison Citoyenne d'EN JACCA organise une journée spéciale à l'occasion d'HALLOWEEN :

- ⇒ Le matin, un atelier « masques, déguisements »
- ⇒ À midi, un repas-partage avec les familles
- ⇒ L'après-midi, un défilé dans le quartier qui rejoindra l'animation proposée par le Comité de quartier en fin d'après-midi.

NOËL

Y. DUPONT présente l'organisation et l'animation de Noël à l'équipe de la Maison Citoyenne. A-L COHEN informe le Comité qu'une commande de Père Noël en Chocolat -une centaine- et des papillotes a été faite par le Pôle Participation Citoyenne pour un montant total d'environ **80€**.

La manifestation se déroulera le **samedi 2 décembre**, installation à 9h30. A-L COHEN demande au Comité de réfléchir à une petite liste d'achats -cordes, fil de fer par ex.-.

La Maison Citoyenne réfléchit à organiser une action pendant les vacances de Noël : mettre en place une boutique éphémère. La Maison Citoyenne reçoit beaucoup de dons de vêtements, de jouets, l'idée est de pouvoir à l'occasion de Noël mettre en place un Troc Solidaire.

- ⇒ *En attente retour Maison Citoyenne pour une participation à cette animation.*

J-P ORTEGA souligne la complexité des envois de photos au moment de cette manifestation. Il voudrait savoir si l'achat d'un POLAROÏD pourrait être envisageable. A-L COHEN rappelle que les consommables sont excessivement chers, et que le Pôle Participation Citoyenne a déjà une imprimante portative pour ce type de manifestation. Le Comité de quartier EST-LE VILLAGE utilise ce système lors de ses festivités de fin d'année.

- ⇒ *Proposition d'amener l'imprimante portative à la prochaine réunion mensuelle du Comité pour tester la faisabilité.*

BILAN MARCHÉ DE PLEIN-VENT

Samedi 23 septembre dernier, un stand intercomités de quartier était tenu par différents membres des Comités de quartier. Plusieurs membres du Comité ont participé : Y. DUPONT, L. LEFEREVE, E. DUPONT, A. DROUIN, L. CALVIGNAC. Le placement du stand a permis de rencontrer plus de personnes notamment d'EN JACCA.

V. Questions diverses

A. CARSOULE informe que les usagers de la Maison Citoyenne souhaiterait organiser une Fête des Voisins. La prochaine Fête des Voisins se déroulerait au mois de juin prochain. Le bassin de rétention, le long du Chemin des Terres pourrait être un endroit pertinent, à la jonction des deux territoires : En Jacca/Marots.

Y. DUPONT invite l'équipe à des rencontres régulières pour partager autour de ces projets

- ⇒ *Rythme des rencontres Maison Citoyenne/ Comité de quartier 1 fois par trimestre.*

VI. Tableau de synthèse

<u>Plan de plantation secteur 3</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Le Comité de quartier va recenser les îlots de chaleur dans le territoire en vue de la préparation du plan de plantation 2024.</i>
<u>Bassin de rétention</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Initier une réunion avec la Maison Citoyenne et l'ALAE</i> ☞ <i>Membre-référent Ludovic LEFEVRE</i> ☞ <i>Nécessité d'un ou deux membres supplémentaires pour accompagner L. LEFEVRE.</i>
<u>EHPAD Anne LAFFONT</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Initier une réunion Comité de quartier/EHPAD/Maison citoyenne pour partager autour du projet « jardin » de l'EHPAD.</i> ☞ <i>Appel à participation au sein du Comité pour ce projet.</i>
<u>Parc des Marots</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Installation de la table PMR avec deux plateaux de jeux</i> ☞ <i>Semaine 44 du 30 octobre au 3 novembre</i>
<u>World Clean Up Day</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Organisation d'un SpringClean au printemps 2024</i> ☞ <i>A construire avec la Maison Citoyenne EN JACCA.</i>
<u>HALLOWEEN</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Installation à partir de 17h</i> ☞ <i>Ouverture de la manifestation 18h</i> ☞ <i>Le défilé de la Maison Citoyenne rejoindra l'animation.</i>
<u>NOËL</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Les Pères Noël en chocolat et les papillotes ont été commandé par le Pôle Participation Citoyenne</i> ☞ <i>Amener imprimante portative à la prochaine réunion pour tester faisabilité pour distribution des photos.</i>
<u>Dates à retenir</u>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>15 novembre réunion INTERCOMITÉS à la Mémothèque Populaire -allée de l'Ormeau-</i> ☞ <i>Rythme de rencontres avec l'équipe de la Maison Citoyenne EN JACCA/ 1 fois par trimestre.</i>

Prochaine réunion du Comité de quartier le 7 novembre => sous forme de repas partagé.

Fin de réunion 22h
